



Relevé de décisions de la séance du Comité Exécutif du vendredi 7 novembre 2025.

6 nouveaux projets en faveur de la lutte contre l'exclusion

Le Comité Exécutif de la FAPE ENGIE a accordé 65 000 € de subventions à 6 associations qui luttent contre l'exclusion et œuvrent en faveur du retour à l'emploi.

1. POUR UN DROIT A L'EMPLOI A BAGNOLET – Bagnolet (93)

L'association POUR UN DROIT A L'EMPLOI A BAGNOLET porte une EBE (Entreprise à But d'Emploi) dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD). L'EBE dispose de 3 lieux proposant diverses activités : Café social - Boutique solidaire - Tiers-Lieu autonomie seniors. De nouvelles activités sont prévues dans le parc Audin, avec une guinguette et un projet Nature en Ville, en lien avec la Mairie de Bagnolet.

La **subvention** de 10 000 € contribuera à financer des travaux de réhabilitation et d'aménagement de la guinguette.

2. WILLA – Paris (75)

WILLA est un incubateur au féminin, au statut d'association loi 1901, situé à PARIS, créé en 2003. L'association intervient auprès des demandeuses d'emploi pour les former à l'entrepreneuriat, pour sortir du chômage et de la précarité. Le dispositif WILLA POSSIBLE 75 offre un accompagnement de 6 semaines pour passer de l'idée à la création d'entreprise et d'emploi. Le dispositif s'adresse uniquement à des femmes demandeuses d'emploi situées à Paris. Le programme comprend une partie sur la posture entrepreneuriale et différents modules thématiques. Il s'adresse à des promotions de 20 personnes maximum. Le programme s'adresse à toutes les femmes, sans restriction d'âge, de diplômes, de situation financière, ...

La **subvention** de 10 000 € contribuera à réaliser des investissements immatériels (communication, numérique...) pour aider à l'insertion professionnelle des femmes demandeuses d'emploi.

3. RESSORT – Lyon (69)

RESSORT est basé à Lyon et a été créé en 1992 sous le statut d'association loi 1901, avec cette devise : « Se reconstruire pour construire ». L'association vise à apporter une aide aux cadres et diplômés qui traversent un passage de vie complexe. Elle vise un public qui n'est pas indemnisé ou qui perçoit le RSA. Cela concerne aussi bien les jeunes diplômés de moins de 30 ans que les seniors de plus de 55 ans, sans compter les accidentés de la vie (séparation, maladie...).

La **subvention** de 10 000 € contribuera à la refonte des outils digitaux (site internet et plateforme collaborative interne), dans le but de renforcer l'accompagnement socio-professionnel des publics éloignés de l'emploi.

4. **ReVIVRE IDF – Morangis (91)**

ReVIVRE IDF est une entreprise d'insertion (EI) reconnue d'intérêt général, créée en 1993 par le directeur de recherche de DANONE. REVIVRE est née de l'idée de valoriser des produits alimentaires destinés à la destruction, pour les mettre à disposition d'un réseau d'épiceries sociales, en recourant à des emplois d'insertion et au bénévolat.

La **subvention** de 10 000 € contribuera au financement d'actions relevant de la dimension sociale telles que des équipements de sécurité, l'aménagement de vestiaires ou des moyens de formation.

5. **REVATEC – Guéret (23)**

REVATEC collecte et remet en bon état d'usage les aides techniques à l'autonomie (hygiène et bien-être ; vêtements ; moyens d'accès à l'information et la communication ; équipements de la maison ou produits d'assistance à la mobilité et au transport) pour les proposer en prêt, à la location ou à la vente. L'aide technique, tout comme l'aide humaine, participe au maintien de l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.

La **subvention** de 10 000 € contribuera à l'achat d'un véhicule (camion utilitaire, remorque neuve) ou d'équipements IT (nouvel ordinateur, vidéoprojecteur).

6. **Club de Prévention d'Épernay – Epernay (51)**

Le Club de Prévention d'Épernay, association loi 1901 créée en 1978, a pour objet de prévenir et de lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale au profit des publics les plus en difficulté. Il permet d'accompagner chaque année près de 1 800 personnes et intervient sur tout le département de la Marne.

La **subvention** de 15 000 € permettra d'aider l'association à acheter une camionnette 9 places (pour garantir et pérenniser les moyens d'accompagnement socioprofessionnel destinés aux personnes les plus éloignées de l'emploi, dans le cadre du dispositif « De la Rue à l'Emploi »).

Questions - Informations → fapeengie@engie.com
www.engie.com/FAPE